

COMPTE RENDU SOMMAIRE

DE LA SESSION DES REPRÉSENTANTS SUPPLÉANTS N^O 07-06

Le Conseil de la Commission de coopération environnementale (CCE) s'est réuni, par l'entremise de ses représentants suppléants, dans le cadre d'une téléconférence tenue le 27 novembre 2007. M. Dean Knudson, du Canada, présidait la séance en remplacement de M. David McGovern, alors que MM. Enrique Lendo Fuentes et Jerry Clifford représentaient respectivement le Mexique et les États-Unis. La présidente du Comité consultatif public mixte (CCPM), M^{me} Irene Henriques, représentait ce comité et le directeur exécutif de la CCE, M. Adrián Vázquez, représentait le Secrétariat. La secrétaire du Conseil, M^{me} Nathalie Daoust, agissait à titre de secrétaire de la séance à laquelle participaient d'autres représentants officiels des Parties et du Secrétariat.

Point 1 Adoption de l'ordre du jour

Les représentants suppléants adoptent l'ordre du jour en se fondant sur sa version provisoire.

Point 2 Comptes rendus du directeur exécutif et de la présidente du CCPM

Le directeur exécutif, M. Vázquez, souhaite la bienvenue à la CCE aux nouveaux fonctionnaires et souligne la contribution et l'enrichissement qu'ils apportent aux travaux de l'équipe de la Commission. Il exprime également sa reconnaissance au Comité permanent général (CPG) pour sa participation assidue aux travaux du Secrétariat au cours des derniers mois en vue d'élaborer le Plan opérationnel pour 2008. Au sujet de l'année à venir, il propose à l'examen des Parties que le Secrétariat élabore un guide stratégique qui énoncera les étapes et les processus de discussion nécessaires pour que le programme de travail concerté de la CCE respecte les prévisions budgétaires jusqu'en 2009. Il recommande qu'en plus du CPG, les présidents des groupes de travail et des spécialistes nationaux soient engagés pour évaluer tout besoin de réorienter les priorités de travail. En réponse à une remarque sur la fluctuation du taux de change entre les dollars canadien et américain et l'utilisation prudente des ressources de la CCE, M. Vázquez mentionne qu'il travaille en étroite collaboration avec le personnel du Secrétariat afin que les ressources financières soient utilisées de façon rationnelle, y compris en innovant et en faisant preuve d'efficacité dans la planification des réunions de la CCE. Il déclare également que les postes vacants au Secrétariat sont en voie d'être comblés pour disposer des ressources humaines nécessaires à la mise en œuvre du programme de travail. En dernier lieu, il assure les Parties qu'il est déterminé à faire preuve d'efficacité et « à faire plus avec moins ».

La présidente du CCPM, M^{me} Henriques, fait référence à la note de service qu'elle a transmise aux représentants suppléants le 9 octobre dernier, et réitère l'appréciation du CCPM quant au fait que le Plan opérationnel pour 2008 est plus concis et énonce clairement les activités, les résultats et les budgets. Elle estime nécessaire que la CCE étoffe sa liste de partenaires clés pour y inclure des institutions et des intervenants de premier plan dans les trois pays qui apporteraient une contribution complémentaire à chaque projet. Au nom du CCPM, elle soutient à nouveau qu'il

est nécessaire de faire participer les collectivités autochtones à tous les volets du programme. Elle mentionne que le Comité est en train de formuler un avis au Conseil à ce sujet à la suite de la réunion qu'il a tenue à Winnipeg en septembre dernier. Pour ce qui est de la prochaine session du CCPM à San Antonio, au Texas, elle indique qu'elle portera sur le processus visé à l'article 14 de l'Accord nord-américain de coopération dans le domaine de l'environnement afin d'en tirer des enseignements et d'établir des perspectives pour l'avenir. Elle précise que le CCPM a invité des orateurs de renom à faire des exposés, et qu'il organisera un déjeuner privé avec les conseillers juridiques spéciaux et des représentants de la CCE le 6 décembre. Elle mentionne également que la *North American Development Bank* (Banque nord-américaine de développement) donnera un cocktail en l'honneur du CCPM et de la CCE le 5 décembre. Elle fait par ailleurs savoir aux représentants suppléants que le mandat de M. Gordon Lambert se terminera le 31 décembre au sein du CCPM, et que les représentants canadiens ne seront plus que trois. Elle réitère sa proposition au Canada de prolonger le mandat de M. Lambert afin que le CCPM maintienne son quorum. Après avoir annoncé que M^{me} Jane Gardner, des États-Unis, sera la prochaine présidente du CCPM en 2008, M^{me} Henriques remercie les représentants suppléants de leur soutien au cours de son mandat de présidente et exprime son appréciation à l'égard des progrès accomplis par la CCE en 2007.

Chacun leur tour, les trois représentants suppléants remercient M^{me} Henriques de son travail assidu et de son attitude constructive tout au long de la présente année. Le représentant suppléant canadien l'assure que la représentation canadienne au sein du CCPM fera l'objet d'une attention particulière.

Point 3 Plan opérationnel et budget pour 2008

Le directeur des programmes fait état des progrès accomplis au cours des négociations animées entre les Parties, et précise que la plupart des questions de fond sont réglées ainsi que le budget accordé à chacune des activités. En ce qui concerne la partie descriptive (première partie) du Plan opérationnel pour 2008, il mentionne que les Parties ont prévu de prolonger jusqu'au 7 décembre la période accordée au public pour formuler des observations, après quoi le Secrétariat établira un document complet en vue de le soumettre à l'approbation des Parties et de le publier à la fin de l'année. Le représentant suppléant mexicain déclare que deux éléments doivent encore faire l'objet d'une entente dans le cadre des projets intitulés *Conservation des espèces et des aires qui suscitent des préoccupations communes* et *Protection des aires de conservation prioritaires contre les espèces exotiques envahissantes*. Le premier est un atelier de formation dans la péninsule du Yucatan que le Mexique propose d'organiser pour les agents de gestion de la faune, et le deuxième concerne les activités à entreprendre à l'égard des espèces exotiques envahissantes et qui nécessite encore des discussions et une entente entre les trois pays. Les représentants suppléants conviennent également que les spécialistes des Parties examinent et parachèvent les détails de l'activité 4.4 qui cadre avec le projet intitulé *Gestion rationnelle des produits chimiques*.

À la suite d'un bref échange de vues, les représentants suppléants approuvent tous les projets proposés pour 2008, à l'exception des trois susmentionnés, et chargent le CPG de terminer les négociations au cours des prochaines semaines. Ils approuvent également le budget général de la CCE pour 2008.

Point 4 Questions administratives

Point 4.1 Résolution concernant le financement de la CCE pour l'exercice 2008

Les représentants suppléants vote en faveur de la résolution n° 07-08 établissant à 9 millions de dollars américains le financement de la CCE pour 2008.

Point 4.2 Règles de gestion financière de la CCE

Le directeur de l'administration et des finances indique que les *Règles de gestion financière* de la CCE ont été révisées afin de tenir compte des pratiques actuelles et de renforcer les exigences de reddition de comptes visant le Secrétariat. Le représentant suppléant canadien propose d'apporter une autre modification au paragraphe 5(5) de ces règles qu'approuvent ses homologues, à savoir de remplacer les termes « Parties » ou « Conseil » par « Comité permanent général ». Les représentants suppléants adoptent la version révisée des *Règles de gestion financière* de la CCE avec cette modification supplémentaire.

Point 4.3 Politique et procédures d'assurance de la qualité

Les représentants suppléants adoptent la version révisée du document énonçant la Politique et les procédures d'assurance de la qualité de la CCE. Le représentant suppléant américain dit apprécier le soutien continu et réciproque entre le Secrétariat et les Parties afin de veiller à la qualité des documents qu'élabore la CCE.

Point 5 Communications sur les questions d'application

Les représentants suppléants dressent un bilan des communications en suspens. Pour ce qui est de la communication Lac de Chapala II, ils mentionnent que le Canada et les États-Unis ont demandé des renseignements supplémentaires au Mexique et que celui-ci a convenu d'apporter des modifications à l'ébauche de résolution qu'il soumettra à leur examen. En ce qui concerne la communication Centrales électriques au charbon, le représentant suppléant américain mentionne que les États-Unis ont fait parvenir une résolution révisée aux deux autres Parties au cours de la semaine du 19 novembre; ses homologues confirment qu'elle fait présentement l'objet d'un examen par leurs fonctionnaires.

Au sujet de la publication du dossier factuel relatif à la communication ALCA-Iztapalapa II, les représentants suppléants canadien et américain déclarent qu'ils sont prêts à voter à ce sujet. Quant au représentant suppléant mexicain, il précise que son pays étudie encore cette question. Afin de faire avancer le processus, les représentants suppléants conviennent d'examiner les résolutions sur ces trois communications en janvier 2008.

Point 6 Session ordinaire du Conseil de 2008

À titre d'hôte de la session ordinaire du Conseil de 2008, le représentant suppléant canadien indique que son pays s'emploie activement à trouver une date et un emplacement pour la tenue de cette session. Il est également prévu d'établir un ordre du jour substantiel qui tient compte des

priorités trinationales. Il mentionne que le Canada étudie la possibilité de tenir cette session au début de septembre au lieu de la fin de juin, mais que cela exigerait une modification à la résolution du Conseil n° 96-10. Il ajoute que le Canada formulera une proposition plus explicite en janvier qu'il soumettra à l'examen des Parties. Il conclut en mentionnant que son pays voudrait renforcer la participation du public en recourant à des moyens tels que la diffusion sur le Web et les vidéoconférences, et que même si cette démarche exigeait un investissement initial important de la part de la CCE, elle en tirerait probablement des avantages à long terme. De son côté, le directeur exécutif rend compte de ses discussions avec le Canada et garantit le soutien du Secrétariat à cette démarche en indiquant qu'elle consisterait à diffuser la session sur le Web à cinq emplacements, à savoir des campus ou des universités d'Amérique du Nord qui disposent déjà de moyens à cette fin. Il précise que cela susciterait aussi la participation des collectivités locales.

Les représentants suppléants mexicain et américain se disent intéressés à en apprendre davantage au sujet de la proposition du Canada et à examiner toute question relative à la session ordinaire du Conseil de 2008 au début de la nouvelle année.

Point 7 Prochaine réunion des représentants suppléants

Les représentants suppléants conviennent de se réunir en février ou en mars 2008, si possible dans la région frontalière qui sépare le Mexique du Guatemala. Le représentant suppléant américain se dit particulièrement désireux de rencontrer des fonctionnaires de l'Amérique centrale, autant municipaux qu'étatiques, dans le cadre de cette session des représentants suppléants. Il soutient que la CCE a beaucoup de choses à montrer à ses voisins du Sud étant donné qu'ils sont en train de renforcer leurs capacités dans le domaine de l'environnement et d'élaborer des mécanismes analogues au processus de la CCE relatif aux communications sur les questions d'application dans le cadre de leurs accords commerciaux. Les représentants suppléants canadien et mexicain appuient cette proposition, et ce dernier fait part de l'intérêt du ministre Elvira à ce que la région méso-américaine se dote d'un plan de développement durable intégré. Les représentants suppléants conviennent que le lieu de réunion doit être facilement accessible, que ce soit à partir du Canada ou des États-Unis. Reconnaissant qu'il est également important d'attirer les « bonnes personnes », ils sollicitent l'aide du Secrétariat pour trouver un emplacement qui satisfait à ces critères.

Point 8 Autres questions

Le représentant suppléant américain rappelle qu'à Montebello, les trois dirigeants nord-américains ont convenu de coopérer relativement à la pollution de l'air marin, et il indique qu'une réunion s'est tenue récemment en Californie avec les autorités portuaires mexicaines dont il offre de transmettre le compte rendu aux deux autres Parties. Le directeur des programmes ajoute de son côté que, en 2005, un volet du projet relatif à la qualité de l'air a porté sur le transport maritime, et offre de fournir tout rapport ou document de référence élaboré dans le cadre de ce projet. Le représentant suppléant américain mentionne ensuite la publicité négative diffusée ces derniers temps au sujet des marchandises non conformes à la réglementation qui sont importées en Amérique du Nord, et signale que ces questions touchent de plus en plus le domaine de l'environnement. Le directeur des programmes fait valoir qu'une activité cadrant

avec le projet de 2008 intitulé *Le commerce et l'application des lois de l'environnement* a été mise tout particulièrement sur pied pour étudier ces questions.

En conclusion, avant de lever la séance, le président remercie tous les participants pour les efforts qu'ils déploient en permanence.